

DEPARTEMENT : Cantal  
ARRONDISSEMENT : Mauriac  
CANTON : Riom-ès-Montagnes

## COMMUNE DE MENET

*EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 20 MARS 2026*

**Nombre :**

De conseillers en exercice : 15

De présents : 14

De représentés : 1

De votants : 15

**OBJET**

**DESIGNATION DES  
CONSEILLERS  
COMMUNAUTAIRES**

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars, le Conseil Municipal de Menet s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MARANDON (Maire) et en qualité de doyen de l'assemblée,

Etaient présents : Jean-Louis MARANDON, Fabienne AMBLARD, François BOUTIN-RAYMOND, Sylvie CELLE, Christelle CHAULIAC, Christian FLORET, Nathalie GANDILHON, Christian GARCELON, Laurent JAMOT, Anaïs SEROUDE, Pierre TAGUET, Sophie TOURETTE, Lisa TRENTIN et Jean-François VAISSIERE.

Etaient excusés : Laurent FESTAS qui a donné pouvoir à Jean-Louis MARANDON.

Sylvie CELLE a été désignée pour remplir les fonctions

Le Maire certifie que la convocation a été faite le 16 mars 2026.

**OBJET : DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES.**

En application de l'article L.273-11 du code électoral, les conseillers communautaires des communes de moins de 1000 habitants sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le maire et les adjoints.

Pour mémoire, les élus sont classés selon les modalités suivantes : prennent rang après le maire, les adjoints par ordre d'élection puis les conseillers municipaux. Ces derniers figurent en fonction de l'ancienneté de leur élection depuis le renouvellement général, puis du nombre de suffrages obtenus pour ceux élus le même jour, ou en cas d'égalité de voix, par priorité d'âge. Le maire est donc nécessairement conseiller communautaire.


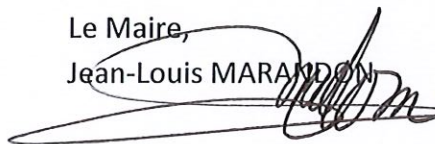
Vu l'arrêté préfectoral n°2019-0459 du 12 avril 2019, fixant la composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane, fixant le nombre de sièges pour notre commune à deux,

Sont donc désignés conseillers communautaires pour Menet au sein de la Communauté de Communes du Pays Gentiane Monsieur MARANDON Jean-Louis et Monsieur FLORET Christian.

Fait à MENET, le 20 mars 2026.

Pour copie conforme

Le Maire,  
Jean-Louis MARANDON



Le secrétaire de séance

Sylvie CELLE

